



REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**



***Indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la mise en
oeuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action
sur la Biodiversité 2013-2020***

Document élaboré dans le cadre du

Projet «Révision de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de
Diversité Biologique et Développement du 5^{ème} Rapport National
à la Convention sur la Diversité Biologique»
(PNUE/FEM)



Institut National pour l'Environnement et
la Conservation de la Nature (INECN)
B.P. 2757 Bujumbura
Tél. 257.22234304
Site web: <http://bi.chm-cbd.net>
Bujumbura, Mars 2014

Le document est posté sur: <http://bi.chm-cbd.net>

Pour la citation de ce document: Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (2014) – Indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité 2013-2020, Bujumbura, 37p.

SOMMAIRE

Introduction	4
Axe Stratégique 1: <i>Gestion des causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité à travers l'implication et l'engagement de toutes les parties prenantes à tous les niveaux</i>	5
Axe Stratégique 2: <i>Réduction des pressions directes exercées sur la biodiversité et les ressources biologiques.....</i>	12
Axe Stratégique 3: <i>Amélioration de l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique</i>	21
Axe Stratégique 4: <i>Valorisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes.....</i>	25
Axe Stratégique 5: <i>Renforcement de la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités</i>	30

INTRODUCTION

Le Burundi vient de se doter d'une nouvelle Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité (SNPAB). Ce document de politique dans le domaine de biodiversité vient contrer cinq menaces de la biodiversité à savoir la déforestation, la surexploitation des animaux, la pollution, la prolifération d'espèces exotiques et les changements climatiques. Cinq causes profondes sont à l'origine de ces menaces à savoir: la pauvreté des communautés locales et autochtones, la mauvaise gouvernance dans la gestion de la biodiversité, la faible concertation dans la planification du développement, l'insuffisance des capacités pour réduire les pressions et conserver le maximum possible d'écosystèmes, d'espèces et de gènes, l'ignorance de la valeur de la biodiversité et son rôle dans la croissance de l'économie nationale et dans la survie des communautés.

La SNPAB montre également cinq contraintes majeures qui empêchent le Burundi de s'attaquer d'une manière efficace et efficiente aux causes directes et profondes de dégradation de la biodiversité à savoir:

- Le faible niveau de prise de conscience pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques;
- L'insuffisance d'outils et de techniques pour stopper les pressions exercées sur la diversité biologique;
- Le faible niveau de sauvegarde d'ensemble représentatif des écosystèmes, des espèces et des gènes du pays;
- L'ignorance et faible niveau de valorisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes;
- Le manque d'un cadre de planification participative, de gestion des connaissances et de renforcement des capacités.

Ainsi, pour faire face aux différentes menaces et contraintes que connaît la biodiversité nationale, le Burundi a pris des engagements fermes autour d'une vision nationale libellée de la manière suivante:

D'ici à 2030, la diversité biologique est restaurée, conservée et utilisée rationnellement par tous les acteurs, en assurant le maintien des services écosystémiques et en garantissant des avantages essentiels aux générations actuelles et futures.

Dans le but d'opérationnaliser cette vision, 22 objectifs nationaux ont été retenus autour de cinq axes stratégiques suivants:

- Gestion des causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité à travers l'implication et l'engagement de toutes les parties prenantes à tous les niveaux;
- Réduction des pressions directes exercées sur la biodiversité et les ressources biologiques;
- Amélioration de l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique;
- Valorisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes;
- Renforcement de la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

Dans le but d'assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette stratégie, il a été indispensable de fixer des indicateurs. L'usage de ces indicateurs permettra l'évaluation du niveau d'exécution des activités prévues dans la stratégie et l'analyse des effets de la mise en œuvre de la stratégie sur la biodiversité.

Le présent document d'indicateurs constitue donc un outil important de tout acteur dans le domaine biodiversité. Le Comité National de Biodiversité devra le prendre comme support dans sa mission de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la SNPAB. Au fur du temps, c'est sur base de ces indicateurs que le Comité National de Biodiversité devra confectionner des rapports sur la biodiversité et décider sur une révision prochaine de la SNPAB.

AXE STRATEGIQUE 1:***Gestion des causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité à travers l'implication et l'engagement de toutes les parties prenantes à tous les niveaux***

Objectif 1: D'ici à 2017, toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, les communautés locales et autochtones sont conscientes de la valeur de la diversité biologique, des risques qu'elle encourt et imprégnées des mesures et des pratiques qu'elles doivent prendre pour la conserver et l'utiliser durablement (OA1)

Action: Elaborer et opérationnaliser une stratégie nationale de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'information pour la biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque d'une politique stratégique de communication, éducation et sensibilisation	Manque des orientations pour démarrer les activités de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'information pour la biodiversité	Contradiction, chevauchement, épuisement des ressources de beaucoup d'acteurs en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation
Manque de programme de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'information		Animations de sensibilisation constamment improvisées et sans rapports d'évaluation
Insuffisance et faible niveau des animateurs chargés de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'information		Un nombre très limité d'activités de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'informations
Insuffisance d'outils de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'informations		Faible niveau de certains groupes cibles pour percevoir et comprendre les enjeux liés à la biodiversité
Faible connaissance de tous les groupes cibles intervenant dans le domaine de la biodiversité		Activités de sensibilisation souvent adressées au public et non aux groupes cibles concernés
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer une stratégie nationale de communication, d'éducation, de sensibilisation, d'échange d'information pour la biodiversité	Acquisition de toutes les capacités pour augmenter le niveau de prise de conscience des populations pour la conservation de la biodiversité	Tous les acteurs ayant la même vision et objectifs en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation
Elaborer des programmes pour opérationnaliser la stratégie		Activités de communication, d'éducation et de sensibilisation menés en suivant les programmes préalablement élaborés
Former un nombre suffisant d'animateurs en communication, éducation et sensibilisation		Intensification d'activités de communication, d'éducation et de sensibilisation
Elaborer des outils de communication, éducation et sensibilisation par groupe cible		Tous les groupes cibles imprégnés des pratiques et des mesures de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité
Identifier tous les groupes cibles et organiser des séances de sensibilisation par groupe cible		Augmentation du nombre d'acteurs pour la conservation de la biodiversité
Indicateurs		
1	Un document de stratégie disponible et accessible à tout le monde	
2	Nombre de programmes sur la communication, éducation et sensibilisation exécutés	
3	Nombre de rapports de sensibilisation et d'éducation produits par les animateurs formés en communication, éducation et sensibilisation	
4	Nombre et types d'outils de communication, éducation et sensibilisation en usage dans différents institutions	
5	Nombre d'innovations ou meilleures pratiques adoptées par groupe cible	
6	Taux de réduction des infractions	
7	Nombre de séances de sensibilisation organisées suivant les groupes cibles	
8	% de la population ayant participé aux séances de sensibilisation au niveau national	

Action: Sensibiliser les décideurs pour accorder la priorité aux questions en rapport avec la biodiversité et pour la mobilisation des fonds pour sa conservation et son utilisation durable		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible implication des décideurs dans la conservation de la biodiversité	Faible priorité accordée aux questions de la biodiversité par les décideurs	Participation de certains décideurs dans l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles
Décideurs non informés sur la valeur économique de la biodiversité		Mesures décisionnelles de désaffectation des aires protégées et autres zones vulnérables en faveur des activités humaines à effets pervers
Insuffisance de financements affectés à la biodiversité		Faible niveau d'interventions contre la dégradation continue de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Appliquer la loi en matière de gestion des ressources naturelles	Implication effective des décideurs dans la conservation et la mobilisation des fonds	Absence de décideurs impliqués dans l'exploitation irrationnelle des ressources biologiques
Organiser des séances de sensibilisation des décideurs sur l'importance de la conservation de la biodiversité		Une bonne gouvernance dans la gestion de la biodiversité par l'application des lois
Mobiliser des ressources internes pour la biodiversité		Interventions multiples contre la dégradation de la biodiversité
Indicateurs		
1	Nombre de retraites gouvernementales organisées annuellement sur la biodiversité: 1 retraite en 2015, 2 en 2016, 1 en 2017, 2 en 2018	
2	Nombre de séances de sensibilisation sur la biodiversité organisées en faveur des responsables des institutions et des gouverneurs et du parlement : Un atelier en 2015, 2 ateliers en 2016, un atelier en 2017	
3	Superficie des aires protégées et des zones sensibles en exploitation requisionnée en faveur de la biodiversité	
4	Nombre de mesures stratégiques et contraignantes prises par le Gouvernement en faveur de la biodiversité	
5	Evolution du budget alloué à la biodiversité (Figure ci-dessous)	

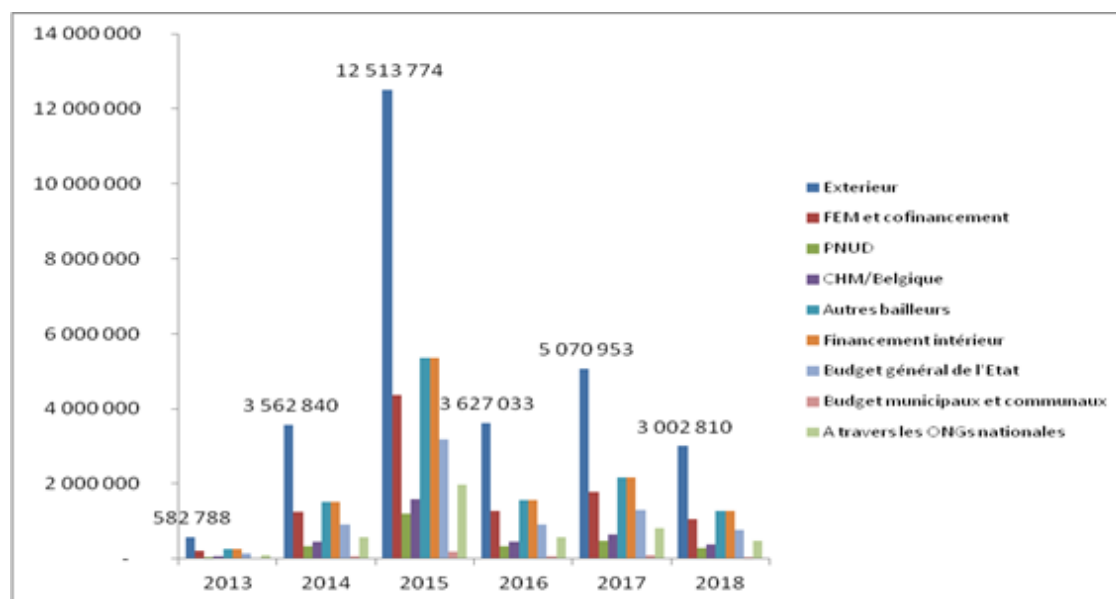


Figure: Montants à mobiliser par an et sources potentielles sur la période 2013- 2018

Action: Sensibiliser la population sur les méfaits de certaines pratiques telles que les feux de brousse, la surpêche, la pêche avec des produits toxiques, la déforestation, ect..., par des campagnes d'éducation et d'information		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance des campagnes de sensibilisation sur les méfaits des pratiques dégradantes de la biodiversité	Ignorance des meilleures pratiques de conservation de la biodiversité	Prédominance de pratiques dégradantes de la biodiversité
Faible niveau de vulgarisation des meilleures pratiques et des lois sur la biodiversité		Ignorance des meilleures pratiques pour la conservation de la biodiversité
Incapacité des populations d'exploiter les lois écrites en langue étrangère		Ignorance des lois en rapport avec la biodiversité
Manque d'un système d'information de proximité en faveur des communautés		Méconnaissance de tous les enjeux liés à la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Organiser des campagnes de sensibilisation et de formation des populations, y compris les femmes et les jeunes, sur les méfaits des pratiques irrationnelles sur la biodiversité et les lois relatives à la biodiversité	Adoption des meilleures pratiques dans les activités de développement par les communautés	Abandon des pratiques dégradantes de la biodiversité
Documenter et introduire les meilleures pratiques permettant la conservation de la biodiversité		Participation active de toutes les couches de la population dans la conservation de la biodiversité
Traduire toutes les lois en langue nationale		Utilisation des lois sur la biodiversité dans toutes les entités administratives jusqu'au niveau des sous-collines
Créer des radios communautaires en rapport avec l'environnement		Les émissions sur la biodiversité couvrant tout le pays dans des langues accessibles
Indicateurs		
1	40 campagnes de sensibilisation sur la biodiversité: 10 ateliers en 2014, 10 ateliers en 2015, 10 ateliers en 2016, 10 ateliers en 2017	
2	960 représentants des communautés ayant participé aux séances de sensibilisation au niveau national	
3	Nombre de textes de lois traduits et distribués: 100% des lois existantes en matière de biodiversité traduites en langue nationale en 2016	
4	Nombre de radio communautaires créées dans le domaine de l'environnement	
5	Nombre d'émissions hebdomadaires en rapport avec la conservation de la biodiversité diffusées: 1500 émissions radiodiffusées avec 300 émissions /an	
6	Taux de réduction des infractions	
7	Superficie des zones dégradées en reconstitution	

Action: Intégrer la biodiversité dans le curricula de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Non intégration des questions de biodiversité dans le curricula de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire	La culture de conservation de la biodiversité non encrée dans les mentalités des gens instruites	L'enseignement relatif à la biodiversité n' abordant les questions de menaces, de conservation et de l'utilisation durable des ressources biologiques
Manque de programmes d'enseignement adaptés aux questions de la biodiversité		Connaissances très limitées des personnes instruites en matière de conservation de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer des modules liés à la biodiversité en enseignement primaire, secondaire et universitaire	Augmentation des connaissances sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Existence des cours sur la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques
Adapter les programmes d'enseignement en intégrant les questions de conservation et d'utilisation durable		Participation des personnes instruites dans la conservation de la biodiversité
Indicateurs		
1	Nombre de modules liés à la biodiversité élaborés	
2	Les types de cours liés à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	

Objectif 2: D'ici à 2016, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies, plans et programmes nationaux, sectoriels et locaux de développement et de lutte contre la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux

Action: Faire le plaidoyer pour l'intégration des questions de la biodiversité dans les missions, les stratégies, plans et programmes nationaux et sectoriels		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Non prise en compte des questions de biodiversité dans les missions, stratégies, plans et programmes nationaux et sectoriels	Faible implication de différents secteurs dans la conservation de la biodiversité	La gestion de la biodiversité attribuée au seul ministère de l'environnement
Manque de synergie et de collaboration effective des ministères concernés par la biodiversité		Multiplication des activités à effets pervers dégradant la biodiversité
Manque d'un plan de suivi et d'évaluation et d'un cadre de coordination des interventions de divers acteurs en rapport avec la biodiversité		Chevauchements, epuisement des ressources et conflits et manque de vision partagée entre les divers acteurs pour la conservation de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer des plans sectoriels pour l'intégration des questions de la biodiversité dans les missions, les stratégies, plans et programmes nationaux et sectoriels	Participation active de différents secteurs dans la conservation de la biodiversité	Tous les secteurs impliqués dans la gestion de la biodiversité
Intégrer les questions de biodiversité dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (III ^{ème} génération)		Le rôle de la biodiversité dans la réduction de la pauvreté intégrée dans le CSLP III ^{ème} génération
Intégrer les questions de biodiversité dans la politique environnementale et la Stratégie Nationale et plan d'Action sur l'Environnement (SNEB) (lors de leur révision prochaine)		Implication de plusieurs acteurs dans la conservation de la biodiversité
Mettre en place une plateforme de collaboration et de coordination de divers acteurs dans le domaine de biodiversité		Réduction des chevauchements et des conflits, bonne gestion des ressources autour d'une vision partagée
Mettre en place un plan de suivi et d'évaluation de toutes les interventions liées à la diversité biologique		Bonnes connaissances sur les impacts de toutes les interventions menées par tous les acteurs
Indicateurs		
1	Nombre de plans d'intégration élaborés et adoptés par le Gouvernement: 6 plans seront intégrés en 2015	
2	Nombre de Ministères ayant créé des structures pour la conservation de la biodiversité	
3	Nombre d'axes stratégiques contenant les questions de biodiversité dans le CSLP III	
4	Axes stratégiques contenant les questions de biodiversité dans la politique et la SNBE	
5	Texte légal instituant la plate forme de collaboration et de coordination adopté par le Gouvernement	
6	Nombre de réunions de la plateforme organisées	
7	Plan de suivi et d'évaluation adopté par le Gouvernement	

Action: Incorporer la biodiversité dans la comptabilité nationale		
Problèmes ou Pressions	Référence	Etat actuel
Non prise en compte de la valeur économique dans la comptabilité nationale	Faible niveau de valorisation des biens et services fournis par les écosystèmes	Faible contribution de la biodiversité dans le PIB
Faible capacité dans l'évaluation économique des biens et services écosystémiques		Absence des études sur la valeur économique de la biodiversité
Ignorance de la valeur des biens et services fournis par les écosystèmes pour la survie des populations dans l'accroissement de l'économie nationale		Faible investissements dans le domaine de biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Former les planificateurs sur l'évaluation économique des services fournis par les écosystèmes	Valorisation des biens et services fournis par les écosystèmes	Existence de plusieurs études sur la valeur économique de la biodiversité
Faire des études et collecter toutes les informations disponibles sur la valeur des éléments de la biodiversité		Une grande contribution de la biodiversité dans le PIB
Elaborer une procédure d'incorporer la biodiversité dans la comptabilité nationale		La valeur économique incorporée dans les statistiques de l'ISTEEBU
Etablir une comptabilité environnementale incorporant la valeur de la biodiversité, la redevabilité REED +, etc. et l'intégrer dans la comptabilité nationale		Beaucoup d'investissements dans le domaine de biodiversité
Indicateurs		
1	Nombre de planificateurs formés sur l'évaluation économique de la biodiversité	
2	Investissements effectués dans le secteur	
3	Augmentation de la part de la biodiversité dans le PIB	
4	Nombre d'études d'évaluation économique sur biodiversité	
5	Un protocole adopté pour intégrer la biodiversité dans la comptabilité nationale	
6	Un système comptable environnemental du Ministère ayant les finances dans ses attributions	

Objectif 3: D'ici à 2018, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont réduites progressivement, afin d'atteindre un niveau minimum des impacts défavorables, et des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont identifiées, vulgarisées et appliquées

Action: Identifier et éliminer toutes les incitations nuisibles à la biodiversité à l'échelle du pays		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Ignorance des impacts issus de certaines activités de développement sur la biodiversité	Persistance des projets de développement à effets pervers sur la biodiversité	Adoption continuelle des projets à effets pervers
Absence d'études d'impacts environnementaux ou études d'impacts environnementaux conçues comme une simple formalité pour les projets de développement		Faible niveau d'application des lois régissant les études d'impacts environnementaux
Absence de dispositions légales sur les mesures incitatives pour encourager la conservation de la diversité biologique		Absence de pénalités contre les incitations négatives introduites dans les écosystèmes naturels
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Collecter toutes les informations possibles et mener des études sur les impacts issus de certaines activités de développement sur la biodiversité	Promotion des incitations positives	Connaissances accrues sur les impacts des activités de développement à effets pervers
Renforcer les capacités des communautés locales et autochtones en matière d'utilisation durable des ressources biologiques		Adoption des incitations positives en matière d'utilisation des ressources biologiques
Mettre en place un système de suivi et de contrôle pour les études d'impacts environnementaux dans le domaine de biodiversité		Suivi et contrôle continuels pour les études d'impacts environnementaux dans le domaine de biodiversité
Créer un fonds alimenté par les promoteurs des projets pour le suivi et le contrôle des études d'impacts environnementaux		Application continuelle des actions de mitigation
Promulguer le projet de loi sur les mesures incitatives relatives à la biodiversité		Réduction des incitations négatives en faveur de celles positives
Indicateurs		
1	Nombre d'études incitations négatives issues des activités de développement	
2	Nombre et types des incitations positives adoptées par les communautés	
3	Degré d'élimination des incitations négatives	
4	Nombre d'études d'impacts suivies et contrôlées	
5	Fonds consacrés au suivi des études d'impacts environnementaux	
6	Projet de loi sur les mesures incitatives en vigueur	

Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, le Gouvernement burundais, les entreprises, les partenaires de développement et autres parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures et ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres

Action: Elaborer des plans d'exploitation rationnelle des ressources naturelles		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Inexistence des plans d'exploitation des ressources naturelles	Production et consommation abusives des ressources naturelles	Diminution drastique des ressources naturelles
Manque d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des systèmes de production et de consommation des ressources naturelles		Absence des données sur l'état des ressources naturelles
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Etablir un état des lieux des ressources naturelles	Production et consommation rationalisant les ressources naturelles	Disponibilité des données fiables sur l'état des ressources naturelles
Elaborer des plans d'exploitation des ressources naturelles		Abondance constante des ressources naturelles en exploitation
Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des systèmes de production utilisant les ressources naturelles		Maîtrise de la situation de chaque ressource naturelle
Mettre en application le texte d'application du code de l'environnement en rapport avec les études d'impacts environnementaux		Existence d'études d'impacts pour les systèmes de production et de consommation des ressources naturelles
Indicateurs		
1	Nombre d'études sur l'état des ressources naturelles	
2	Nombre de plans d'exploitation des ressources naturelles en application	
3	Banque de donnée sur les ressources naturelles	
4	Struture et approche de suivi en place	
5	Nombre d'étude d'impacts dans les systèmes de production et de consommation	

AXE STRATEGIQUE 2:***Réduction des pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable***

Objectif 5: D'ici à 2015, le rythme de dégradation et de fragmentation des habitats naturels, y compris les forêts et les marais est sensiblement réduit et ramené à près de zéro

Action: Elaborer des plans de gestion et d'aménagement de toutes les aires protégées		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance des plans de gestion et d'aménagement des aires protégées	Gestion inappropriée des aires protégées	Gestion se limitant au simple gardiennage
Manque des plans stratégiques pour la gestion partagée des écosystèmes transfrontières		Dégradation accélérée des écosystèmes transfrontières
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer des plans de gestion et d'aménagement de toutes les aires protégées	Gestion et aménagement durable des aires protégées et des écosystèmes vulnérables	Une gestion basée sur des plans de gestion et d'aménagement des aires protégées et des écosystèmes vulnérables transfrontières
Collaborer avec les pays riverains pour mettre en place des stratégies pour la gestion des écosystèmes transfrontières		Renforcement de la résilience des aires protégées et des écosystèmes vulnérables transfrontières
Etudier la capacité de charge des écosystèmes pour envisager leur enrichissement ou leur repeuplement		Maintien que l'équilibre écologique au sein des écosystèmes
Indicateurs		
1	Nombre de plans de gestion et d'aménagement opérationnels	
2	Nombre de mémorandums signés et superficies des aires protégées et écosystèmes transfrontières en défens	
3	Etudes de capacité de charge des écosystèmes	
4	Superficie des écosystèmes restaurés	

Action: Concevoir et appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées et/ou la diversité biologique est appauvrie		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance des mesures correctives dans les zones dégradées	Dégradation progressive de la biodiversité	La continuation des actions dégradantes de la biodiversité
Manque d'un cadre juridique pour assurer la conservation des éléments de la biodiversité utiles, vulnérables et/ou menacés		Prédominance de la biopiraterie
Faible capacité de maîtriser les feux de brousse		Subsistance des feux de brousse dans le pays
Faible de niveau de maîtrise des techniques de réduction de la pression sur la ressource-bois		Prédominance des méthodes traditionnelles dégradantes dans l'utilisation du bois-énergie
Faible niveau d'introduction des innovations pour renforcer la résilience de la biodiversité		Insuffisance d'innovations pour renforcer la résilience de la biodiversité
Faible niveau de gestion intégrée des sols		Erosion généralisée
Faible niveau d'application des actions de mitigation signalées dans les études d'impacts		Etudes d'impacts non mises en oeuvre
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Concevoir et appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées et/ ou la diversité biologique appauvrie	Augmentation de la superficie des zones réhabilitées	Les connaissances disponibles pour la réhabilitation des zones dégradées pour réhabiliter les zones dégradées
Juguler toute pratique faisant recours aux feux de brousse et bannir tout usage de feu de gestion dans les sites les plus vulnérables		Régénération des zones ayant été dégradée par les feux de brousse
Identifier et vulgariser des actions susceptibles de minimiser les répercussions de l'usage du bois de chauffage sur les ressources forestières		Usage généralisé d'autres sources d'énergie autre que le bois
Introduire le système REDD+		Augmentation des projets REDD+ dans le pays
Mettre en place des dispositifs de protection et de fertilisation des terres agricoles		Atténuation du degré de l'érosion
Mettre en pratique les mesures d'accompagnement prévues par les études d'impacts (exemple: réhabilitation des sites d'exploitation de l'or, de l'argile, du sable, etc.)		Création du fonds d'étude d'impacts environnementaux alimenté par les communitaires
Indicateurs		
1	Superficie des zones réhabilitées	
2	Superficie des sites en régénération	
3	% de population utilisant les méthodes rationnelle d'usages du bois-énergie	
4	Nombre de Projet REDD - Plus	
5	% des terres agricoles ayant des dispositifs de protection au niveau national	
6	Quantité du sol charriée par l'érosion par ha et par an en région de Mumirwa	
7	Superficie des zones réhabilitées	
8	% de réduction des surfaces brûlées annuellement	
9	Fonds d'étude d'impacts environnementaux	

Objectif 6: D'ici à 2016, tous les stocks de poissons et autres ressources biologiques aquatiques sont inventoriés et l'état des espèces est connu, des plans et de mesure de récolte contrôlée sont mis en place et appliqués pour éviter la surpêche et faciliter la reconstitution des espèces épuisées ou menacées

Action: Elaborer en concertation avec les pêcheurs des plans de pêche rationnelle		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Absence des plans de prélèvement durable des espèces de poissons et des crustacés	Surexploitation des ressources halieutiques	Les activités de pecheries improvisées et sans ligne directrice
Faible capacité d'étudier les stocks de poissons et de crustacés disponibles dans les lacs		Absence des ressources humaines maitrisant les techniques pour l'évaluation des stocks des poissons et des crustacés
Méconnaissance de l'état et tendance des espèces et des stocks de poissons et des crustacés		Ignorance des stocks de poissons et de crustacés disponibles dans les lacs
Manque d'un système de contrôle strict des pêcheries au niveau national et régional		Manque des activités de surveillance de pêcheries dans les zones tranfrontières
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer en concertation avec les pêcheurs des plans de pêche rationnelle	Gestion durable des pêcheries	Les activités de pêche sur base des quotas préétablis
Former le personnel du département des Pêches et Piscicultures sur les méthodes d'évaluation des stocks de poissons et des crustacés		Maîtrise des méthodes de pêche rationnelle
Faire une évaluation des stocks de poissons et des crustacés disponibles dans les lacs		Existence des données fiables sur les stocks halieutiques
Mettre en place un mécanisme régional pour une bonne gestion des pêches au lac Tanganyika		Programme régional pour la surveillance des pêches
Indicateurs		
1	% de plages de pêche utilisant les plans de pêche rationnelle	
2	Nombre de cadres spécialisés et opérationnel en évaluation de stocks halieutiques	
3	Nombre d'études d'évaluation des stocks de poissons et de crustacés disponibles dans les lacs	
4	Système de surveillance régional opérationnel	

Action: Actualiser et diffuser une loi régissant la pêche et protégeant les ressources génétiques halieutiques		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
La loi régissant la pêche très lacunaire en matière des espèces en déclin ou disparues	Les activités de pêche irrationnelle et la biopiraterie y relative impunies	Les ressources halieutiques en déclin
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Actualiser et diffuser une loi régissant la pêche et protégeant les ressources halieutiques	Adoption d'une loi très contraignante sur les pêcheries	Reconstitution des stocks halieutiques
Indicateurs		
1	Une loi protégeant les ressources génétiques halieutiques en vigueur	
2	Evolution des délinquants dans le domaine de pêche	

Action: Evaluer et cartographier les étendues et la distribution des plantes de marais en usage		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance de connaissances sur les étendues et la distribution des ressources végétales des marais	Ignorance de l'évolution des plantes en usage des marais	Absence des données fiables sur des ressources biologiques végétales des marais
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mener une étude d'identification et de quantification des ressources végétales des marais	Bonne connaissance sur la santé des espèces de plantes utilisables des marais	Existence des données fiables sur des ressources biologiques végétales des marais
Confectionner des cartes de distribution des ressources végétales des marais		Cartes de distribution des plantes en usage des marais pour une prise de décision
Indicateurs		
1	Nombre d'études sur la disponibilité des plantes utilisables des marais	
2	Nombre de cartes de distribution des plantes utilisables des marais	

Objectif 7: D'ici à 2016, toutes les étendues et les ressources végétales et faunistiques des écosystèmes forestiers sont inventoriées et l'état des espèces est connu; des plans de prélèvement durable sont mis en place et appliqués pour éviter l'épuisement des espèces et faciliter la reconstitution des écosystèmes vulnérables

Action: Evaluer et cartographier les étendues et la distribution des ressources biologiques forestières		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance de connaissances sur les étendues et la distribution des ressources biologiques forestières	Ignorance de l'évolution des ressources biologiques forestières	Absence des données fiables sur des ressources biologiques végétales des marais
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mener une étude d'identification et de quantification des ressources biologiques forestières	Bonne connaissance sur la santé des ressources biologiques forestières	Existence des données fiables sur des ressources biologiques forestières
Confectionner des cartes de distribution des ressources biologiques forestières		Cartes de distribution des ressources biologiques forestières pour une prise de décision
Indicateurs		
1	Nombre d'études sur la disponibilité des ressources biologiques forestières	
2	Nombre de cartes de distribution des ressources biologiques forestières	

Action: Initier la domestication des ressources biologiques forestières		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Méconnaissance des techniques de domestication des ressources biologiques forestières	Inexistence de programme de domestication des ressources biologiques forestières	Nombre très limité des ressources biologiques forestières domestiquées
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mener des études sur les techniques de domestication des ressources biologiques forestières	Large domestication des espèces forestières	Maitrise du système de domestication des ressources biologiques forestières
Former les cadres et techniciens sur les techniques de domestication des ressources biologiques forestières		Un grand nombre de ressources biologiques forestières domestiquées
Indicateurs		
2	Nombre de cadres et techniciens formés sur les techniques de domestication des ressources biologiques forestières	
3	Nombre d'espèces et étendues occupées par les ressources biologiques domestiquées	

Action: Elaborer des plans de prélèvement durable des espèces de plantes et de faunes participant dans divers usages		
Problèmes ou Contraintes	Référence	Etat actuel
Faibles capacités techniques pour le suivi de l'évolution des ressources biologiques végétales et animales	Manque de réglementation des prélèvements des espèces de plantes et de faune	Absence de données fiables sur l'évolution des ressources biologiques végétales et animales
Inexistence des plans de prélèvement durable des espèces de plantes et de faune participant dans divers usages		Surexploitation des espèces de plantes et de faune participant dans divers usages
Absence d'une loi nationale très contraignante sur l'exploitation des ressources biologiques dans et en dehors des aires protégées		Accès libres aux ressources biologiques dans et en dehors des aires protégées
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mener des études quantitatives des espèces de plantes et de faune couramment utilisées et élaborer leurs plans de prélèvement durable	Réglementation des prélèvements des espèces de plantes et de faune	Existence des données fiables sur l'évolution des ressources biologiques végétales et animales
Elaborer des plans de prélèvement durable des espèces de plantes et de faune		Exploitation rationnelle des espèces de plantes et de faune participant dans divers usages
Former et renforcer le personnel pour le suivi de l'évolution des ressources biologiques végétales et animales		Maîtrise de l'évolution des espèces de plantes et de faune en usage
Elaborer une loi sur l'utilisation des ressources biologiques en dehors des aires protégées		Pérennité des ressources biologiques en dehors des aires protégées
Appliquer la loi régissant l'accès facile aux ressources biologiques des aires protégées		Accès aux ressources biologiques des aires protégées non conflictuel
Indicateurs		
1	Nombre de cadres et techniciens formés sur le suivi de leur évolution des ressources biologiques végétales	
2	Nombre de plans de prélèvement élaborés et opérationnels	
3	Loi régissant l'utilisation des ressources biologiques en dehors des aires protégées en vigueur	
4	Loi régissant l'accès facile aux ressources biologiques des aires protégées en vigueur	
5	Nombre de mémorandums d'accord signés par les exploitants ressources biologiques des aires protégées	

Objectif 8: D'ici à 2018, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont précisées dans des plans directeurs provinciaux et communaux d'aménagement du territoire et gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique (OA7)

Action: Intégrer les zones consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture dans les plans nationaux, les schémas provinciaux et communaux d'aménagement du territoire		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Absence des plans d'occupation du territoire et de gestion durable des agroécosystèmes, des zones sylvicoles et aquacoles	Faible application de bonnes pratiques et de l'approche par écosystème en agriculture, sylviculture et aquaculture	Occupation anarchique des terres par l'agriculture, aquaculture et sylviculture.
Non prise en compte des zones consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture dans les schémas provinciaux d'aménagement du territoire existant.		Manque de précision dans la localisation des espaces à vocation agricole, aquaculcole et sylvicole
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer un plan national et des schémas communaux d'aménagement du territoire intégrant les zones d'agriculture, aquaculture et de sylviculture	Les zones consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture intégrées dans le plan global d'occupation du sol	Harmonie entre les zones d'agriculture, aquaculture et sylviculture avec l'ensemble des écosystèmes naturels.
Réactualiser les schémas provinciaux d'aménagement du territoire en y intégrant les zones consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture		Bonne localisation des zones de projets pour l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture
Indicateurs		
1	Superficies consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture visualisées dans le plan national et les schémas communaux d'aménagement du territoire	
2	Nombre de schémas provinciaux et communaux intégrant les zones d'agriculture, aquaculture et sylviculture	

Action: Réviser le schéma directeur d'aménagement des marais existants en y intégrant les nouveaux plans d'aménagement des espaces		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Non actualisation du schéma directeur d'aménagement des marais	Non concordance dans l'application des différents plans d'aménagement des espaces	Le schéma directeur d'aménagement des marais n'intègre pas les nouveaux plans d'aménagement.
Manque d'harmonie entre le schéma directeur d'aménagement des marais et les autres plans		Conflits dans la mise en application des différents plans d'aménagement et du schéma directeur d'aménagement des marais
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Actualiser le schéma directeur d'aménagement des marais en tenant compte des nouveaux plans d'aménagement	Concordance dans l'application du plan directeur d'aménagement des marais et les différents schémas d'aménagement des espaces	Aménagement rationnel des marais
Indicateurs		
1	Nouveau schéma directeur d'aménagement des marais	
2	Diminution des conflits d'exploitation des marais entre les agriculteurs et les conservateurs	

Action: Appliquer l'approche par écosystème en agriculture, élevage, sylviculture et aquaculture		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible niveau de compréhension des avantages liés à l'application de l'approche par écosystème en agriculture, élevage, sylviculture et aquaculture	Faible application de l'approche écosystémique en agriculture, élevage, sylviculture et aquaculture	Prédominance des pratiques traditionnelles dégradantes de la biodiversité en agriculture aquaculture, élevage et sylviculture
Faible capacité des vulgarisateurs pour mobiliser la population en faveur de l'approche par écosystème		Faible représentativité de sites ayant intégré l'approche par écosystème
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Former et informer les populations sur les avantages de l'approche en agriculture, élevage, aquaculture et sylviculture	Intensification de gestion intégrée en agriculture, élevage, sylviculture et aquaculture	Réduction drastique des pratiques traditionnelles dégradantes de la biodiversité en agriculture aquaculture, élevage et sylviculture
Former des vulgarisateurs chargés d'encadrer la population en l'approche par écosystème		Augmentation des sites aménagés suivant l'approche écosystémique en agriculture aquaculture, élevage et sylviculture
Indicateurs		
1	Nombre de séances de sensibilisation de la population sur les avantages de l'approche par écosystème en agriculture, élevage, aquaculture et sylviculture	
2	Nombre de vulgarisateurs formés	
3	Superficie des sites ayant intégré l'approche par écosystème	

Objectif 9: D'ici à 2018, la pollution des eaux et des sols notamment celle causée par les engrais chimiques, les pesticides et les eaux usées, est évaluée avec des outils appropriés et ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les écosystèmes et les espèces

Action: Réduire drastiquement l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Ignorance des conséquences de l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides	Dégradation des sols et pollution des eaux suite à l'utilisation intensive des pesticides et des engrais chimiques	Utilisation excessive des pesticides et d'engrais chimiques
Faible niveau d'application de la gestion intégrée en agriculture		Insuffisance de la fumure organique
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Informer la population sur les conséquences de l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides	Adoption de l'utilisation intensive de la fumure organique et abandon des pesticides polluants	Diminution des quantités des pesticides et d'engrais chimiques importés
Mettre en place et vulgariser les méthodes efficaces de production de la fumure organique		Adoption de la gestion intégrée en agriculture (stabulation permanente)
Indicateurs		
1	Nombre de personnes formées et informées sur les conséquences de l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides	
2	Nombre de réunions de sensibilisation sur les méthodes efficaces de production de la fumure organique.	
3	% de réduction des pesticides et des engrais chimiques importés	

Action: Identifier et dépolluer les sites connus comme pollués		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible niveau de connaissance de sites pollués	Faible capacité de dépollution	Absence de données sur les sites pollués
Méconnaissance du degré de pollution des eaux et des sols		Absence de données sur le degré de pollution
Faible capacité d'épuration des eaux usées		Rejet direct des eaux usées dans les eaux des lacs et rivières et dans la nature
Faible niveau de prévention de la pollution d'origine industrielle et artisanale		Libération dans les eaux des lacs et rivières et dans la nature des produits toxiques issus des industries et des unités de prétraitement
Faible protection des bassins versants contre l'érosion hydrique		Atténuation de l'érosion
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mener des études pour connaître le niveau de pollution des eaux et des sols et son impact	Réduction manifeste de la pollution	Existence des données sur les sites pollués
Mener des études d'impacts des effluents industriels et les déchets ménagers sur la diversité biologique du lac Tanganyika		Connaissance accrue sur la santé de la biodiversité du lac Tanganyika
Renforcer le laboratoire d'analyse des eaux usées de l'INECN		Diffusion permanente des données d'analyses des eaux usées
Agrandir et ou multiplier les stations d'épuration des eaux usées dans la ville de Bujumbura et dans les autres centres urbains		Toutes les eaux usées des centres urbains acheminées dans les stations d'épuration
Mettre en place des unités de prétraitement dans les industries		Atténuation de la pollution d'origine industrielle
Aménager les bassins versants des cours d'eau pour atténuer l'érosion		Réduction de la pollution d'origine terrurique
Indicateurs		
1	Cartes de localisation spatiale des sites pollués	
2	Nombre et capacité de stations d'épuration installées	
4	Nombre d'études disponibles sur la pollution des eaux et des sols	
5	Nombre d'industrie ayant des systèmes de prétraitement des produits résiduels	
6	Quantité et types de produits d'origine industriels prétraités	
7	Quantité en tonnes de sols emportés par l'érosion hydrique par ha et par an	
8	Superficies des bassins versants aménagés annuellement	
9	Rapport sur la santé de la biodiversité du lac Tanganyika par rapport à la pollution	

Objectif 10: D'ici à 2015, les étendues des espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction sont identifiées, des mesures pratiques et une loi appropriée sont mises en place pour contrôler et éradiquer les espèces les plus dangereuses

Action: Renforcer les capacités sur les contrôles des mouvements des espèces exotiques envahissantes		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance de capacités techniques pour éradiquer les espèces envahissantes	Prolifération des espèces envahissantes	Faible attention portée aux espèces exotiques envahissantes
Manque des données sur les étendues et le degré d'infestation des plantes envahissantes		Méconnaissances des zones affectées et l'ampleur d'infestation
Manque de lois sur les espèces exotiques envahissantes et leur mouvement transfrontalier		Aucune réglementation et aucune poursuite liées aux espèces envahissantes
Manque des unités de contrôle des espèces exotiques importées à l'aéroport de Bujumbura et dans tous les postes douaniers		Ignorance de notion d'espèces envahissantes dans tous les postes d'entrées au pays
Absence d'infrastructures au niveau des postes douaniers pour la mise en quarantaine des espèces importées ou exportées		Non mise en quarantaine des espèces importées ou exportées à l'aéroport et aux postes douaniers
Faible niveau de sensibilisation sur les conséquences découlant de l'introduction des espèces envahissantes		Ignorance des conséquences découlant de l'introduction des espèces envahissantes
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Renforcer les capacités techniques du personnel chargé de contrôler les mouvements des espèces exotiques envahissantes	Eradication ou réduction au minimum les espèces exotiques envahissantes	Diffusion des méthodes stratégiques de lutte contre les plantes envahissantes
Evaluer les étendues et le degré d'infestation des plantes envahissantes		Localisation de toutes les espèces envahissantes
Elaborer et adopter une loi sur la prévention et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes		La prévention et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes bien réglementée
Mettre en place des mécanismes de surveillance, de contrôle et de mise en quarantaine des espèces importées et exportées à l'aéroport et aux postes douaniers		Contrôle permanent des mouvements des espèces exotiques envahissantes
Identifier et vulgariser les méthodes de lutte contre les espèces envahissantes		Intensifications des activités de lutte contre les espèces envahissantes
Sensibiliser la population burundaise sur le danger des espèces exotiques envahissantes		Participation active de toute la population à l'éradication des plantes exotiques envahissantes
Indicateurs		
1	Nombre de cadres et techiciens formés pour contrôler les mouvements des espèces exotiques envahissantes	
2	Etudes disponibles sur la distribution et le degré d'infestation des plantes envahissantes, carte de distribution des espèces	
3	Loi sur les espèces exotiques envahissantes en vigueur	
4	Nombre de postes douanier comportant un système de contrôle	
5	Rapport sur les quantités saisies sur les mouvements des espèces exotiques envahissantes	
6	Nombre d'infrastructures pour la mise en quarantaine des espèces importées ou exportées mises en place à l'aéroport et aux postes douaniers	
7	Nombre d'agents formés chargés de la surveillance et le contrôle des espèces importées ou exportées affectés à l'aéroport et au niveau des postes douaniers.	
8	Nombre des personnes ayant été sensibilisé en milieux infestés des espèces exotiques envahissantes	
9	% de réduction des espèces envahissantes	

AXE STRATEGIQUE 3:

Amélioration de l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11: D'ici à 2015, au moins 10% des zones terrestres et d'eaux intérieures notamment le lac Tanganyika, y compris les zones spéciales riches en biodiversité et présentant d'importants services écosystémiques, sont conservées et reliées en réseaux d'aires protégées écologiquement représentatifs, d'ici à 2018, gérées efficacement et équitablement et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et aquatique

Action: Elaborer les textes de lois accordant les statuts légaux aux aires protégées		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque de statuts légaux portant création des aires protégées pour des zones riches en biodiversité	Des zones riches en biodiversité en dégradation continue en dehors des aires protégées	Les mesures de protection des aires protégées prises en l'absence de statuts légaux
Manque d'étude d'identification pour la création des aires protégées ou l'extension des zones protégées au niveau des chaînes de montagnes de l'Est du Burundi et du lac Tanganyika		Absence des données pour accorder des statuts légaux des protections aux zones riches en biodiversité au niveau des chaînes de montagnes de l'Est du Burundi et du lac Tanganyika
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer les textes de lois accordant les statuts légaux portant création des aires protégées	Préservation de toutes les zones riches en biodiversité	Au moins 10% des zones terrestres et d'eaux intérieures notamment le lac Tanganyika, y compris les zones spéciales riches en biodiversité avec un statut légal de protection
Identifier et créer 5 aires protégées des savanes arborées et herbeuses des chaînes de montagne d'Inanzegwe-Kibimbi, Nkoma, Mpungwe, Birime et Murore		Biodiversité en évolution progressive sur les nouvelles aires protégées de chaînes de montagne d'Inanzegwe-Kibimbi, Nkoma, Mpungwe, Birime et Murore
Identifier et créer trois aires protégées de la baie du lac Tanganyika à Bujumbura, des biotopes rocheux de la zone littorale lacustre entre Gitaza et Magara de parties rocheuses		Biodiversité en évolution progressive sur les nouvelles aires protégées de biotopes rocheux de la zone littorale lacustre entre Gitaza et Magara de parties rocheuses
Faire une étude de faisabilité et étendre le Parc National de la Rusizi à la zone littorale du lac Tanganyika adjacente au Secteur Delta de la Rusizi		Biodiversité en évolution progressive sur la zone d'extension du Secteur Delta du Parc National de la Rusizi
Etablir un corridor entre la chaîne de montagne d'Inanzegwe, Kibimbi et Muyange		Biodiversité en évolution progressive sur les zones de connexion entre la chaîne de montagne d'Inanzegwe, Kibimbi et Muyange
Préserver la zone tampon du lac Tanganyika de 150 m de large et 50 km de longueur		Biodiversité en évolution progressive sur les nouvelles aires protégées dans la zone tampon du lac Tanganyika de 150 m de large et 50 km de longueur
Indicateurs		
1	Nombre d'aires protégées ayant des statuts légaux	22 aires protégées avec statuts légaux avec au moins 10% des zones terrestres et d'eaux intérieures en 2018
2	Statuts légaux de 5 aires terrestres nouvellement protégées	
3	Statuts légaux de 3 aires aquatiques nouvellement protégées	
4	Nouveau statut légal du PN de la Rusizi avec 500 ha aquatique	
5	Statut légal de la zone de connexion entre Kibimbi et Inanzegwe	
6	Statut légal de la zone tampon du lac Tanganyika	

Action: Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement concertés de toutes les aires protégées		
Problèmes ou Pressions	Référence	Etat actuel
Insuffisance de plans de gestion et d'aménagement concertés pour les aires protégées	Prédominance des activités de routines	Gestion se limitant au simple gardiennage
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer et mettre en oeuvre des plans d'aménagement concertés pour toutes les aires protégées	intensification des activités de gestion et d'aménagement des aires protégées	Bonne coordination des activités de gestion et d'aménagement des aires protégées
Indicateurs		
1	22 aires protégées dotées de plans d'aménagement concertés: 15 plans d'aménagement concertés en 2015, 18 plans d'aménagement concertés en 2016 et 22 plans d'aménagement concertés en 2018	

Objectif 12: D'ici à 2015, les espèces menacées sont connues et classées suivant les degrés de menace, leur état de conservation est amélioré pour éviter leur extinction et faciliter leur reconstitution

Action: Elaborer des programmes de conservation d'éléments rares ou menacés de la biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance d'études d'identification des espèces rares ou menacés	Manque de Liste rouge du Burundi	Absence des données fiables sur les espèces rares ou menacés et leur degré de menace
Faible niveau de connaissances sur l'écologie et la domestication des essences autochtones		Manque de données sur l'écologie et les potentialités de domestication des essences autochtones
Manque de programmes opérationnel pour sauvegarder les éléments rares ou menacés de la biodiversité		Absence d'activités visant à sauvegarder les espèces rares ou en danger
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Faire un état des lieux sur le degré de menace des espèces du pays	Amélioration de l'état de santé des espèces actuellement rares ou en danger	Etablissement de la liste rouge du Burundi
Elaborer et exécuter des programmes de conservation d'éléments rares ou menacés de la biodiversité		Programme de référence pour tout intervenant en matière de conservation de la biodiversité
Installer des espaces verts en milieux urbains et périurbains sur base d'essences autochtones		Plantation de protection des essences autochtones dans les espaces verts en milieux urbains et périurbains
Mettre en place et entretenir des installations de conservation ex situ (Jardins botaniques, Musées vivants, Zoos, arboretums, banques de gènes)		Existence des jardins botaniques, musées vivants, zoos, arboretums, banques de gènes, de grande envergure
Etudier l'écologie des espèces à domestiquer et à conserver en vue d'une orientation écologique des reboisements et d'agroforesterie avec des essences autochtones		Dominance des espèces autochtones en foresterie et en agroforesterie
Indicateurs		
1	Une publication sur la Liste rouge des espèces du Burundi	
2	Programme national pour la conservation d'éléments rares ou menacés de la biodiversité	
3	Superficie occupée par des essences autochtones dans les espaces verts installés en milieux urbains et périurbains	
4	Nombre, étendues et espèces concernées de jardins botaniques, musées vivants, zoos, arboreta et banques de gènes mis en place et entretenues	
5	Nombre d'études sur l'écologie et la domestication des espèces autochtones	

Objectif 13: D'ici à 2015, un système de monitoring de la dynamique de la biodiversité nationale est en place et fonctionnel pour suivre l'état et les tendances des habitats, des populations et des espèces

Action: Mettre en place un système de monitoring pour le suivi de la dynamique des habitats, des populations et des espèces		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Absence d'un système de suivi de la dynamique de la biodiversité	Ignorance de l'évolution des habitats, des populations et des espèces	Absence des données sur la dynamique des habitats, des populations et des espèces
Faible capacités humaines et technique pour le suivi de l'évolution des habitats, des populations et des espèces		Manque de personnel de suivi de la dynamique de la biodiversité
Faible niveau de connaissances des mouvements évolutifs des populations des ongulés et des primates		Insuffisance de données sur l'évolution des populations des ongulés et des primates
Manque de données sur la capacité de charge des écosystèmes pour leur enrichissement ou leur repeuplement		Plusieurs sites des aires protégées dépeuplés ou en dégradation
Manque d'outil de localisation cartographique des habitats, des populations et des espèces		Absence des données de localisation de certains éléments de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mettre en place un système de monitoring pour le suivi de la dynamique des habitats, des populations et des espèces	Maîtrise de l'évolution des habitats, des populations et des espèces	Suivi régulier de la dynamique des habitats, des populations et des espèces
Former le personnel pour le suivi de la dynamique de la biodiversité		Production périodique des données sur la dynamique des habitats, des populations et des espèces
Etudier les mouvements évolutifs des populations des ongulés et des primates dans le but de maîtriser leur gestion		Connaissances accrues sur le système évolutif des populations des ongulés et des primates des aires protégées
Etudier la capacité de charge des écosystèmes pour envisager leur enrichissement ou leur repeuplement		Enrichissement et/ou repeuplement de certains écosystèmes
Créer un Système d'Information Géographique pour la biodiversité		Production permanente de données géographiques
Indicateurs		
1	Une banque de données sur le suivi de la dynamique des habitats, des populations et des espèces	
2	Etudes de référence pour le suivi de la dynamique de la biodiversité	
3	Nombre de cadres et techniciens spécialisés en suivi de la dynamique de la biodiversité	
4	Nombre d'études sur l'évolution des ongulés et des primates	
5	Nombre d'études sur le degré de charge des écosystèmes pour supporter le repeuplement ou l'enrichissement	
6	Superficie des zones de repeuplement ou d'enrichissement et espèces concernées	
7	Un SIG opérationnel	
8	Cartes visualisant les systèmes évolutifs de la biodiversité	

Objectif 14: D'ici à 2016, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et des parents sauvages, y compris celle des espèces à valeur socio-économique ou culturelle indéniable, est préservée, et des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique

Action: Mettre en place des programmes de recherche sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Problèmes ou Pressions	Référence	Etat actuel
Manque de programmes de recherche sur l'érosion génétique et le niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées	Faible attention portée sur l'érosion génétique et le niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées	Absence d'activités de recherche pour déterminer l'état des lieux de l'érosion génétique et le niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées
Insuffisance des connaissances sur l'érosion génétique et le niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées		Manque de données scientifiques pour déterminer l'état des lieux de l'érosion génétique et le niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées
Manque de banques de gènes d'envergure nationale pour conserver la valeur réelle et potentielle des espèces utilisées pour l'alimentation et l'agriculture		Perte progressive des gènes de valeur réelle et potentielle pour l'alimentation et l'agriculture
Manque d'une loi protégeant des connaissances traditionnelles des agri-éleveurs visant à soutenir la biodiversité et à assurer la sécurité alimentaire		Accès facile aux connaissances traditionnelles des agri-éleveurs engendrant la biopiraterie
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mettre en place des programmes de recherche sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Sauvegarde des ressources phylogénétiques en danger et des connaissances traditionnelles y associées	Suivi permanent des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Faire un état des lieux de l'érosion génétique et de niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées		Existence des données fiables sur les espèces domestiquées vulnérables ou subissant l'érosion génétique
Créer et renforcer des banques de gènes animales et végétales de valeur réelle et potentielle pour l'alimentation et l'agriculture		Existence de banque de gènes renfermant l'essentiel des espèces animales et végétales de valeur réelle ou potentielle pour l'alimentation et l'agriculture
Mettre en place des systèmes de sauvegarder des connaissances traditionnelles des agri-éleveurs visant à soutenir la biodiversité et à assurer la sécurité alimentaire		Réglementation de l'accès aux connaissances traditionnelles des agri-éleveurs
Indicateurs		
1	Un programme de recherche concerté sur l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
2	Nombre d'études sur l'état des lieux de l'érosion génétique et de la vulnérabilité des espèces domestiquées	
3	Le nombre d'espèces conservées dans les banques de gènes	
4	Mesures légales prises pour sauvegarder les connaissances traditionnelles sur l'agrobiodiversité	

AXE STRATEGIQUE 4:***Valorisation et pérennisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes***

Objectif 15: *D'ici à 2015, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau, les ressources halieutiques et les ressources forestières, sont restaurés, sauvegardés et gérés de manière à garantir des systèmes de développement et le bien-être des femmes, des communautés locales et des Batwas, des populations pauvres et vulnérables (OA14)*

Action: Faire un état des lieux des écosystèmes fournissant des services essentiels pour les communautés		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Méconnaissance des biens et services fournis par les écosystèmes	Faible niveau de connaissances des biens et services fournis par les écosystèmes	Disparition des biens et services fournis par les écosystèmes suite aux actions anthropiques
Manque de données sur la contribution des écosystèmes à la survie des communautés		Destruction des écosystèmes pourtant fournissant des biens et services aux communautés vulnérables
Faible niveau de participation des bénéficiaires des biens et services écosystémiques dans la conservation de la biodiversité		Activités de conservation de la biodiversité avec faible financement
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Faire des études qualitatives et quantitatives sur les biens et services fournis par les écosystèmes	Augmentation des connaissances sur les biens et services fournis par les écosystèmes	Les biens et services, ainsi que les écosystèmes qui les fournissent sont connus qualitativement et quantitativement
Faire des études économiques sur la contribution des écosystèmes à la survie des communautés		L'importance des écosystèmes à la survie des communautés est bien connue
Inventorier tous les bénéficiaires des biens et services et fixer leur quota de participation dans leur conservation		Les bénéficiaires participent à la conservation de la biodiversité proportionnellement à leur niveau d'exploitation des biens et services fournis par les écosystèmes de conservation
Indicateurs		
1	Nombre d'études et cartes sur la disponibilité des biens et services fournis par les écosystèmes	
2	Nombre d'études sur la valeur économique des écosystèmes et leur contribution à la survie des communautés	
4	Taxes écologiques payées par les bénéficiaires comme participation dans la conservation des biens et services écosystémiques	

Action: Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement concerté des écosystèmes fournissant des services essentiels		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance d'information sur le niveau de dégradation des écosystèmes fournissant les biens et services	Manque de plans d'aménagement des écosystèmes fournissant des services indéniables	Insuffisance de données sur la répartition et le degré de dégradation des écosystèmes fournissant des biens et services
Faible capacité de gérer les écosystèmes fournissant des biens et services		Insuffisance d'activités de gestion des écosystèmes fournissant des biens et services
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Etablir l'état de dégradation des écosystèmes fournissant les biens et services	Gestion rationnelle des écosystèmes fournissant les biens et services	Les écosystèmes fournissant des biens et services en évolution progressive
Elaborer des plans de gestion des écosystèmes fournissant des biens et services		Utilisation des plans d'aménagement des écosystèmes fournissant les biens et services sur base
Indicateurs		
1	Nombre d'études sur l'évolution des écosystèmes fournissant les biens et services	
2	Nombre de plans de gestion des écosystèmes fournissant des biens	

Action: Elaborer et mettre en œuvre des plans d'utilisation rationnelle basée sur une adéquation entre la capacité de renouvellement des ressources et de leur prélèvement		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance d'information sur le niveau de dégradation des biens et services fournis par les écosystèmes	Manque de plans d'exploitation rationnelle des biens et services fournis par les écosystèmes	Insuffisance de données sur la répartition et le degré de dégradation des biens et services fournis par les écosystèmes
Faible capacité d'exploiter durablement les biens et services fournis par les écosystèmes		Epuisement des biens et services par exploitation non contrôlés
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Etablir l'état de dégradation des biens et services fournis par les écosystèmes	Exploitation durable des biens et services fournis par les écosystèmes	Les biens et services fournis par les écosystèmes en évolution progressive
Elaborer des plans d'exploitation durable des biens et services fournis par les écosystèmes		Exploitation contrôlée des biens et services fournis par les écosystèmes
Indicateurs		
1	Nombre d'études sur l'évolution des biens et services fournis par les écosystèmes	
2	Nombre de plans d'exploitation rationnelle des biens et services fournis par les écosystèmes	

Objectif 16: D'ici à 2017, la contribution de la biodiversité nationale aux stocks de carbone est évaluée et des mesures pour son amélioration sont prises notamment par le renforcement de la résilience des écosystèmes et la restauration de ceux dégradés (OA15)

Action: Mener des études sur la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Ignorance du degré de vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques	Faible niveau de connaissance sur l'adaptation des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques	Dégradation continue des écosystèmes et des espèces suite aux effets néfastes des changements climatiques
Faible capacité d'étudier la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques		Capacités humaines insuffisantes pour étudier la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Etudier la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques l'état de dégradation des biens et services fournis par les écosystèmes	Augmentation des connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques	Résilience renforcée des écosystèmes et des espèces aux effets néfastes des changements climatiques
Former les capacités humaines sur l'analyse de la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques		Maitrise de méthodes d'analyse de la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces et de renforcement de leur résilience aux changements climatiques
Indicateurs		
1	Nombre d'études sur la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques	
2	Nombre de ressources humaines maîtrisant les méthodes d'analyse de la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces et de renforcement de leur résilience aux changements climatiques	

Action: Mener des études sur les capacités de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible capacité d'étudier les capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers	Connaissance limitée sur les capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers	Capacités humaines insuffisantes pour étudier la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques
Ignorance de la contribution des écosystèmes forestiers dans la séquestration du carbone		Absence de données sur les capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Former les ressources humaines sur l'analyse des capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers	Amélioration des connaissances sur les capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers	Maitrise de méthodes d'analyse des capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers
Mener des études sur des capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers		Informations disponibles sur les capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers
Indicateurs		
1	Nombre de ressources humaines maîtrisant les méthodes d'analyse des capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers	
2	Nombre d'études sur les capacités de séquestration du carbone par les écosystèmes forestiers	
3	Quantité de carbone séquestrée par les différents écosystèmes	

Action: Restaurer par le reboisement des zones dégradées de Bugesera, Kumoso et Mumirwa		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Absence de données sur le degré de dégradation et les étendues dégradées en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa	Haute vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques dans les zones dégradées des régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa	Aggravation de dégradation en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa
Insuffisance d'information sur les essences autochtones de restauration résilientes en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa		Disparition continue des essences autochtones et des écosystèmes y associés
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mener une étude d'identification et de cartographie sur le degré de dégradation en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa	Accroissement de la résilience des zones dégradées de Bugesera, Kumoso et Mumirwa	Données sur les zones dégradées et degré de leur dégradation en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa
Identifier et introduire les essences autochtones adaptées en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa		Régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa résilientes
Indicateurs		
1	Trois études d'identification des zones dégradées faites en régions de Bugesera, Kumoso et Mumirwa	
2	Superficie des zones dégradées à Bugesera, Kumoso et Mumirwa	
3	Cartes des zones dégradées	

Objectif 17: D'ici à 2015, les connaissances sur les enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation sont améliorées, le Protocole de Nagoya est ratifié et une loi nationale y relative est en vigueur (OA16)

Action: Procéder à la ratification du Protocole de Nagoya		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible niveau de compréhension des enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	Non adhésion du Burundi au Protocole de Nagoya	Absence d'acte de ratification du Protocole de Nagoya
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Sensibiliser les décideurs et les parlementaires sur les enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	Adhésion du Burundi au Protocole de Nagoya	Acte de ratification du Protocole de Nagoya signé et soumis aux Nations Unies
Indicateurs		
1	Le Burundi, Pays Partie au Protocole de Nagoya	

Action: Elaborer et adopter une loi nationale sur l'accès et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance d'informations sur les mécanismes d'accès aux ressources génétiques et leurs parties prenantes	Absence de mesures décisionnelles pour réglementer l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	Dégradation continue des ressources génétiques
Absence d'instruments légaux régissant l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation		Accès clandestin aux ressources génétiques et prédominance de la biopiraterie
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Etablir un état des lieux sur les mécanismes d'accès aux ressources génétiques et leurs parties prenantes	Adoption d'une loi nationale sur l'accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques	Arrêt de la dégradation des ressources génétiques
Elaborer une loi sur l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation		Valorisation à juste titre des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles y associées

Indicateurs	
1	Une loi sur l'accès et partage des avantages en vigueur

Action: Former les populations sur les enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation

Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible niveau de compréhension des enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	Populations non préparées pour valoriser à juste titre leurs ressources génétiques et les connaissances traditionnelles y associées	Accès clandestin aux ressources génétiques et prédominance de la biopiraterie
Faible niveau des populations à la négociation à juste titre des avantages découlant de l'accord d'accès aux ressources génétiques		Avantages insuffisants tirés des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles y associées
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Former les populations sur les questions relatives à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	Populations averties et capables de valoriser les ressources génétiques à juste titre	Valorisation à juste titre des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles y associées
Former les populations sur la négociation à juste titre des avantages découlant de l'accord d'accès aux ressources génétiques et leur utilisation		Populations bénéficiant des avantages découlant de l'accord d'accès aux ressources génétiques et leur utilisation
Indicateurs		
1	Nombre de séances de formations et % des communautés formées	
2	Nombre de mémorandums d'accord signés pour des avantages découlant de l'accord d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles	

AXE STRATEGIQUE 5:

Renforcement de la mise en œuvre de la SNPAB à travers une planification participative, une gestion efficace des connaissances et un renforcement des capacités

Objectif 18: D'ici 2013, le Burundi a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la biodiversité en tant qu'instrument de politique nationale et a mis en place des mécanismes participatifs pour le suivi de sa mise en œuvre et son actualisation régulière (OA17)

Action: Elaborer des plans sectoriels d'intégration dans le domaine de biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
La non prise en compte des questions de la biodiversité dans la définition des missions des ministères autre que celui de l'environnement	Non implication des secteurs dans les activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité	Prédominance des activités à effets pervers dans plusieurs secteurs
Non prise en compte des valeurs de la biodiversité dans les programmes, stratégies, plans sectoriels de développement		Conflits entre le ministère ayant l'environnement dans ses attributions et les autres secteurs sur la conservation de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Créer dans tous les ministères un service environnemental	Participation de tous les secteurs dans la mise en œuvre de la SNPAB	La prise en compte des questions de biodiversité dans les activités sectorielles
Elaborer des plans d'intégration sectoriels de la biodiversité		Programmes, stratégies, plans sectoriels de développement tenant compte de la biodiversité
Indicateurs		
1	Nombre de plans sectoriels de mise en œuvre de la SNPAB disponible	
2	Nombre de politiques et des lois sectorielles ayant intégré les questions de biodiversité	

Action: Elaborer des plans écorégionaux (locaux) de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
La non prise en compte des questions de la biodiversité dans les missions des communes et des provinces	Faible implication des communes et des provinces dans les activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité	Multiplication des délinquants et des activités à effets pervers
Non prise en compte des questions de la biodiversité dans les plans communautaires de développement		Faible participation des communautés dans la conservation de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer, avec la participation, des communautés, des plans écorégionaux de mise en œuvre de la SNPAB	Participation des communes et des provinces dans la mise en œuvre de la SNPAB	La prise en compte des questions de biodiversité dans les activités communales et provinciales
Intégrer les plans écorégionaux dans les Plans Communautaires de Développement		La biodiversité prise en compte dans les Plans Communautaires de développement
Indicateurs		
1	Nombre de plans écorégionaux soumis aux provinces et aux communes	
2	Nombre de plans communautaires de développement ayant intégré la biodiversité	

Action: Créer un Comité National chargé de la question de Biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque d'un cadre consultatif de différents acteurs pour la mise en œuvre de la SNPA-DB	Absence d'un cadre de discussion, d'échange, de planification et de coordination des interventions de gestion de biodiversité entre toutes les parties prenantes	Manque de synergie et de collaboration effective des ministères et autres parties prenantes concernés par la biodiversité
Manque d'un plan de suivi et d'évaluation et d'un cadre de coordination des interventions en rapport avec la biodiversité		Multiplication des activités désordonnées et/ou à effets pervers, dispersion d'énergie et épuisement des ressources financières sans résultats palpables
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mettre en place un Comité National de Biodiversité regroupant toutes les parties prenantes et muni d'un secrétariat permanent	Vision partagée par toutes les parties prenantes pour la gestion de la biodiversité	Participation de toutes les parties prenantes dans la gestion de la biodiversité et la mise en oeuvre de la SNPAB
Mettre en place une Cellule de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNPAB		Révision constante de la SNPAB
Indicateurs		
1	Comité National Opérationnel avec un Secrétariat permanent	
2	Rapports sur la coordination et le suivi-évaluation	
3	Diminution des activités à effets pervers	

Action: Formuler des indicateurs de référence pour le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre de la SNPAB		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque d'indicateurs efficaces pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SNPA-DB	Faible niveau d'évaluation des interventions dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Ignorance du niveau d'exécution de la SNPA-DB
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer et diffuser les indicateurs	Evaluation progressive de la mise en œuvre de la SNPAB	Maitrise des impacts de toutes les interventions de mise en oeuvre de la SNPAB
Indicateurs		
1	Document d'indicateurs adoptés par le gouvernement	
2	Rapports annuels sur l'état d'évolution de la mise en œuvre de la mise en œuvre de la SNPAB	

Objectif 19: D'ici à 2016, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que leur utilisation traditionnelle durable, sont respectées et protégées sur base des dispositions légales nationales élaborées d'une manière participative et intégrant des obligations internationales en vigueur (OA18)

Action: Encourager les activités traditionnelles favorisant la conservation des ressources biologiques (Apiculture, les plantes médicinales, vannerie, etc.)		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque de politique de valorisation des connaissances, des innovations et des pratiques traditionnelles des communautés locales et autochtones sur la biodiversité	Déconsidération des connaissances, innovations, pratiques traditionnelles des communautés autochtones dans les activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité	Perte des connaissances et pratiques traditionnelles en rapport avec la biodiversité
Ignorance des communautés locales et autochtones sur leur droit de propriété sur les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles en rapport avec la biodiversité		Prédominance de la biopiraterie face aux connaissances et pratiques traditionnelles en rapport avec la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer une loi sur la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales	valorisation des connaissances, innovations, pratiques traditionnelles des communautés autochtones sur la biodiversité	Droit de propriété intellectuelle sur les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales
Former les populations sur l'importance de la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sur la biodiversité		Niveau élevé des populations sur la négociation des avantages découlant de l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales
Documenter et vulgariser les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sur la biodiversité		Inventaire des connaissances, innovations, pratiques traditionnelles des communautés autochtones utiles à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité
Elaborer des lexiques sur la biodiversité		Identification facile et perpétuation des connaissances traditionnelle sur la biodiversité pour les générations actuelle et future
Indicateurs		
1	Une loi sur la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles en vigueur	
2	Nombre de séances de formation et le % des communautés formées	
3	Nombre de mémorandums d'accord issus de la négociation des avantages découlant de l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales	
4	Document des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles diffusé	
5	Nombre de lexiques élaborés et diffusés	

Objectif 20: D'ici 2015, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la biodiversité sont améliorées et appliquées (OA19)

Action: Elaborer un programme stratégique de recherche en biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque de programme de recherche sur la biodiversité au niveau national	Chevauchement en matière de recherche sur la biodiversité avec des priorités individuelles	Absence d'une référence pour les besoins en matière de recherche en biodiversité
Faible niveau de concertation entre les chercheurs dans le domaine de la biodiversité		Abondance des résultats de la recherche non valorisés ou non valorisables
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mettre en place un cadre de discussion pour identifier les besoins en matière de recherche sur la biodiversité	Priorités nationales partagées par toutes les parties prenantes pour la recherche en biodiversité	Complémentarité et exhaustivité en matière de recherche sur la biodiversité
Identifier les besoins et formuler un programme national de recherche en biodiversité		Bonne connaissance des besoins en matière de recherche sur la biodiversité
Indicateurs		
1	Un programme de recherche adopté	
2	Nombre de réunions de discussion pour identifier les besoins en matière de recherche en biodiversité	
3	Nombre de réseaux de chercheurs autour des thèmes de recherche	

Action: Effectuer l'inventaire des composantes de la biodiversité en mettant l'accent sur les groupes les moins connus		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Connaissances insuffisantes des éléments constitutifs des grands groupes de la biodiversité dans tous les écosystèmes	Mesures de conservation prises sur une très fine portion de la biodiversité	Bilan très incomplet de la biodiversité au Burundi
Manque de taxonomistes spécialisés dans les différentes branches de la biodiversité		Plusieurs groupes taxonomiques non étudiés et d'autres très partiellement étudiés
Insuffisance de para-taxonomistes et autres techniciens formés et employés pour les inventaires biologiques		Collections et herbariums très insuffisants et incomplets
Manque d'un centre de recherche en biodiversité au niveau national		Faible niveau de recherche sur la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Identifier les groupes taxonomiques non ou peu explorés	Données assez complètes et fiables pour influencer la prise de mesures décisionnelles de conservation de la biodiversité	Bilan complet de la biodiversité au Burundi
Mettre en place et poursuivre des programmes de formation scientifique et technique sur les méthodes d'inventaire faunistique et floristique, de conservation et de surveillance de la biodiversité		Collections et herbariums pour l'essentiel de la biodiversité
Créer un Centre National de Biodiversité		Etudes scientifiques constamment publiées
Indicateurs		
1	Bilans actualisés de la biodiversité	
2	Nombre de cadres formés et œuvrant dans des institutions de gestion de la biodiversité	
3	Nombre d'études scientifiques publiées	

Action: Mettre au point et appliquer des méthodes appropriées de traitements des données dans des banques de données		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque de banque de données sur la biodiversité nationale	Données sur la biodiversité difficilement exploitables	Données sur la biodiversité dispersées chez les chercheurs et souvent en formats différents
Faibles capacités humaines et techniques de faire des bases de données sur la biodiversité		Données en formats non exploitables (listes des espèces en excel, documents en word, etc.)
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Créer des banques de données sur la biodiversité	Données facilement exploitables	Toutes les informations sur la biodiversité facilement accessibles
Renforcer les capacités humaines et techniques sur le fonctionnement des bases de données sur la biodiversité		Données constamment enregistrées
Indicateurs		
1	Nombre de Banques de données et leurs contenus	
2	Nombre de personnel utilisant les bases de données sur la biodiversité	

Action: Diffuser et vulgariser les résultats de recherche sur la biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Insuffisance de système de diffusion des résultats de la recherche sur la biodiversité	Manque d'accès aux résultats de la recherche sur la biodiversité pour différents utilisateurs	Utilisation courante des données non fiables
Insuffisance des revues pour la publication des informations scientifiques		Nombre insuffisant des publications scientifiques sur la biodiversité nationale
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Mettre en place des outils (dépliants, livrets, posters, CD-Room, documentaires) pour la diffusion des résultats de la recherche sur la biodiversité	Accès facile aux résultats de la recherche sur la biodiversité pour différents utilisateurs	Information constante sur la biodiversité
Créer des journaux, revues scientifiques sur la biodiversité		Utilisation des données fiables sur la biodiversité
Renforcer le bulletin scientifique de l'INECN		Publication de plusieurs informations scientifiques sur la biodiversité
Indicateurs		
1	% de la population ayant eu accès aux informations sur la biodiversité	
2	Nombre de systèmes de diffusion des résultats de recherche	
3	Nombre de numéros de bulletin scientifique de l'INECN sortis et nombre d'exemplaires diffusés et des lieux de diffusion	

Objectif 21: D'ici à 2018, les informations sur les connaissances scientifiques et traditionnelles, les innovations, les technologies et les meilleures pratiques sur la biodiversité sont collectées, largement partagées et transférées (OA19)

Action: Doter le CHM-Burundais des outils performants pour l'échange d'informations sur la biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faibles capacités du CHM pour diffuser davantage les connaissances sur la biodiversité à travers le site web	Faible niveau de diffusion des informations existantes sur la biodiversité	Peu d'informations disponibles sur le site web du CHM-Burundais
Manque d'outils non web pour échanger et communiquer les informations, les connaissances et les technologies sur la biodiversité		Plusieurs groupes cibles sans accès à l'internet non informés sur les questions de biodiversité
Faible niveau de communication au niveau national, régional et international sur la biodiversité		Peu de sources d'informations sur la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Doter le CHM-Burundais des outils performants pour l'échange d'informations sur la biodiversité à travers son site web	Informations sur la biodiversité disponible pour tous les groupes cibles	Le site web du CHM-Burundais riche en informations sur la biodiversité nationale
Assurer l'interopérabilité entre le CHM-Burundais et le CHM global		Accès aux informations sur la biodiversité nationale à travers plusieurs canaux
Confectionner des outils non web pour échanger et communiquer les informations, les connaissances et les technologies sur la biodiversité pour tous les groupes cibles		Plusieurs supports portant des informations, des connaissances et des technologies sur la biodiversité en diffusion
Participer à la création du CHM régional (Afrique centrale, orientale)		Information sur la biodiversité du Burundi disponible sur les sites web régionaux
Renforcer la Bibliothèque de l'INECN retenue comme Centre de documentation en Biodiversité		Toutes les documentations sur la biodiversité nationale, régionale et internationale disponible à la bibliothèque
Inciter les différents partenaires (ONGs, Privés, différentes associations, etc.) à diffuser l'information concernant la biodiversité		Disponibilité des informations sur les interventions menées par la société civile
Organiser des concertations formelles et non formelles au niveau régional pour s'informer mutuellement sur la biodiversité		Plusieurs domaines de biodiversité comportant des réseaux d'échange d'information sur la biodiversité
Indicateurs		
1	Nombre de pages web additionnelles mensuellement publiées sur le site web du CHM-Burundais et nombre de visiteurs trimestriels	
2	Interopérabilité entre CHM-Burundais et CHM de la CBD	
3	Nombre et types d'outils non web par groupe cible	
4	CHM régional fonctionnel	
5	Nombre de livres consultables sur la biodiversité dans la bibliothèque et en ligne	
6	Nombre de documents d'informations diffusés par la société civile	
7	Nombre de réseaux créés sur l'échange d'information	

Action: Renforcer les cadres de coopération avec les pays et les institutions spécialisées pour le transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de biodiversité		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible niveau de coopération avec les pays et les institutions spécialisées pour le transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de biodiversité	Faible niveau de transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de biodiversité	Insuffisance de cadre de coopération pour le transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de biodiversité
Faible niveau de rapatriement des informations liées à la biodiversité nationale se localisant dans les institutions étrangères		Beaucoup d'informations sur la biodiversité nationale des institutions étrangères inconnues au Burundi
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Créer un partenariat avec les pays et les institutions spécialisées pour le transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de la biodiversité	Transfert massif de technologie et des connaissances dans le domaine de la biodiversité	Entraide mutuelle dans le transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de la biodiversité
Mettre en place un cadre opérationnel de rapatriement des informations nationales avec les pays et institutions qui en détiennent		Amélioration du bilan et la situation de la biodiversité du Burundi
Indicateurs		
1	Nombre de pays et institutions en partenariat sur la biodiversité	
2	Quantités et types d'information rapatriés	

Action: Créer un musée national pour la conservation et l'exposition du matériel biologique représentatif de la biodiversité nationale en vue de le faire mieux connaître du public		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Manque d'infrastructures pour la conservations et l'exposition du matériel biologique	Ignorance de différentes formes de vie par le public	Absence de musée de conservation et d'exposition des spécimens biologiques
Manque du matériel suffisant pour une exposition muséale		Collections existantes à destination scientifiques
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Construire un musée national de biodiversité	Connaissances accrues sur les différentes formes de vie	Existence d'un musée national sur la biodiversité
Collecter les spécimens biologiques représentatifs de la biodiversité nationale		Les différentes formes de vie en exposition
Organiser des visites sur des expositions des spécimens biologiques		Public imprégné de différentes formes de vie et encouragé à les conserver
Indicateurs		
1	Un building de musée national de biodiversité	
2	Nombre et type de spécimens en exposition	
3	Nombre de visiteurs annuels	

Objectif 22: D'ici 2015, le Burundi adopte une stratégie d'investissement et de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la biodiversité (OA20)

Action: Elaborer et mettre en œuvre un plan d'investissement et de mobilisation des ressources financières		
Problèmes ou contraintes	Référence	Etat actuel
Faible capacité nationale pour assurer un mécanisme de financement intérieur dans le domaine de la biodiversité	Interventions de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité très limitées	Fonds dérisoire pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité
Inexistence d'un plan d'investissement et de mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de la SNPAB-DB		Allocation arbitraire du budget pour la conservation de la biodiversité
Manque d'un cadre de coordination de l'aide extérieure pour conservation de la biodiversité		Faible niveau de mobilisation des ressources financières extérieures
Manque d'un mécanisme pour mobiliser des taxes écologiques		Absence de contribution des bénéficiaires des biens et services fournis par les écosystèmes dans la conservation de la biodiversité
Faible niveau de valorisation des ressources biologiques et des attraits écotouristiques pour assurer le financement des interventions sur la biodiversité		Faible revenu tiré de la biodiversité
Réponses	Valeur cible	Etat souhaité
Elaborer et adopter un plan d'investissement et de mobilisation des ressources financières	Moyens financiers suffisants pour une bonne conservation de la biodiversité	Manifestation de la volonté du Gouvernement pour financer la biodiversité
Mettre en place un cadre de coordination de l'aide extérieure pour conservation de la biodiversité		Niveau élevé de mobilisation des ressources financières extérieures
Mettre en place un système de paiement des taxes sur les ressources biologiques et les services écosystémiques		Participation des bénéficiaires des biens et les services écosystémiques dans la conservation de la biodiversité
Promouvoir l'écotourisme		Augmentation manifeste des taxes touristiques
Elaborer et soumettre des projets sur la biodiversité		Activités intenses de conservation de la Biodiversité sur tout le territoire national
Indicateurs		
1	Un budget annuellement alloué à la biodiversité	
2	Fonds extérieurs mobilisés annuellement	
3	Montant issu des taxes écologiques	
5	Taxes touristiques annuellement perçues	
4	Nombre de projets soumis annuellement	